



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Commission régionale de la forêt et du bois Auvergne-Rhône-Alpes

11 septembre 2019
Préfecture de région

Ordre du jour

- Approbation du procès verbal de la CRFB du 23 novembre 2018
- Finalisation de l'élaboration du Programme Régional de la Forêt et du Bois
- Présentation du contrat stratégique de filière
- Présentation de la directive régionale d'aménagement (DRA) et du schéma régional d'aménagement (SRA) pour avis de la CRFB

Finalisation de l'élaboration du Programme régional de la forêt et du bois



Les principaux points depuis la CRFB du 23-11-2018 (1)

- Finalisation des **annexes** avec l'intégration des études
 - **Fiches actions** :
 - **Priorisation des actions** :
 - 2 domaines :
 - × Les conditions d'une production forestière économique et durable
 - × Les conditions pour développer la valeur ajoutée régionale
 - 2 critères :
 - Levier fort
 - Levier complémentaire
 - Intégration d'une fiche 11.3 « **Favoriser les politiques forestières territoriales** »
 - Finalisation de l'identification des **pilotes des fiches actions**
 - Finalisation des **budgets** et des **financements potentiels**
 - Finalisation des **indicateurs de suivi**
 - Prise en compte des remarques et contributions
-

Les principaux points depuis la CRFB du 23-11-2018 (2)

- **Avis des PNR et des PN**
- **Avis de l'autorité environnementale :**
 - Rendu le 3 avril 2019
 - Rédaction du mémoire en réponse
- **Consultation du public :**
 - Du 3 juin au 2 juillet 2019, concomitante à celle des DRA/SRA
 - 191 consultations du site interne
 - 4 contributions : Fransylva43, un adhérent de Fransylva 43, CEN Auvergne, FNE
 - Synthèse et prise en compte

Les principaux points depuis la CRFB du 23-11-2018 (3)

- Présentation du PRFB en **commission agricole de la Région**
- Pas d'avis du **CESER**
- Rédaction d'une **déclaration commune des membres de la CRFB**

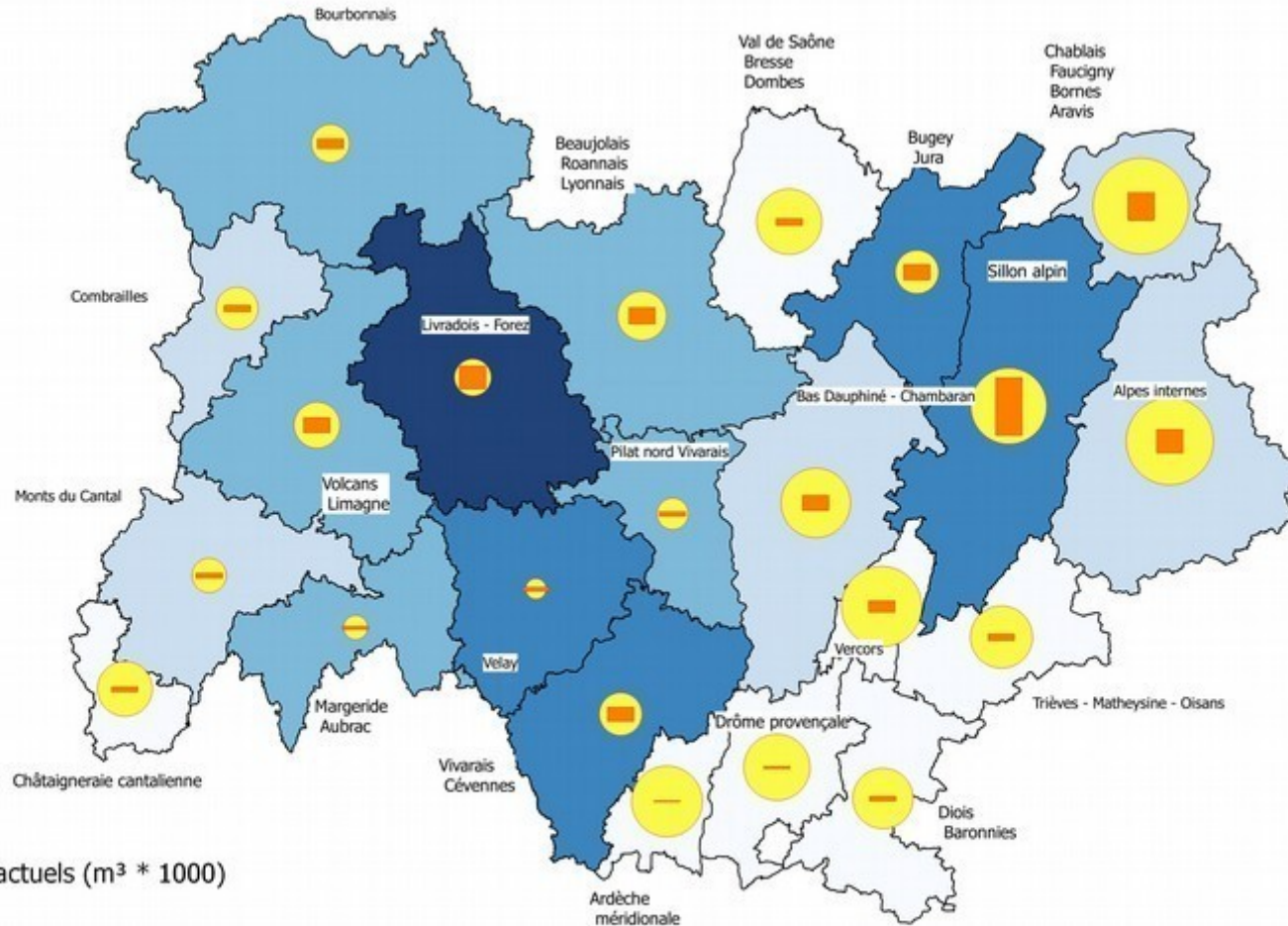
Quels enjeux pour la forêt d'AURA ?

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">♦ vaste écosystème♦ contexte de changement climatique♦ puits de carbone♦ biodiversité♦ régulation et amélioration de la qualité de l'eau♦ paysages attractifs | <ul style="list-style-type: none">♦ accueil du public♦ production de bois de manière durable (code forestier)♦ filière / économie régionale pour le développement des territoires |
|--|---|

4 priorités régionales définies :

- ✓ Assurer la pérennité de la forêt et d'une ressource en bois de qualité, adaptée aux besoins
- ✓ Prendre en compte la multifonctionnalité de la forêt
- ✓ Favoriser la mobilisation de la ressource en bois : mobilisation supplémentaire de 1,4 M m³ par an hors menu bois d'ici 10 ans (+25%)
- ✓ Valoriser au mieux la ressource locale

Situation actuelle et progression de la récolte : +25 % hors menus bois, +1,4 Mm3



Prélèvements actuels (m³ * 1000)



■ Prélèvements supplémentaires (volume)
● % de progression de la récolte

Le calendrier : prochaines étapes

- À l'issue de la CRFB :
 - Envoi formel du PRFB au ministère de l'agriculture et de l'alimentation par le Préfet
 - Avec le procès verbal de la présente CRFB
 - Avec différents documents prévus au Code de l'environnement
- Approbation par le ministre (arrêté)
- Information du public et de l'autorité environnementale
- Réunions territoriales de présentation du PRFB
- Réunion du comité de suivi : DRAAF, Région, DREAL, CRPF, ONF, URACOFOR, interprofession FIBOIS
- Bilan annuel présenté en CRFB

Échanges avec la salle

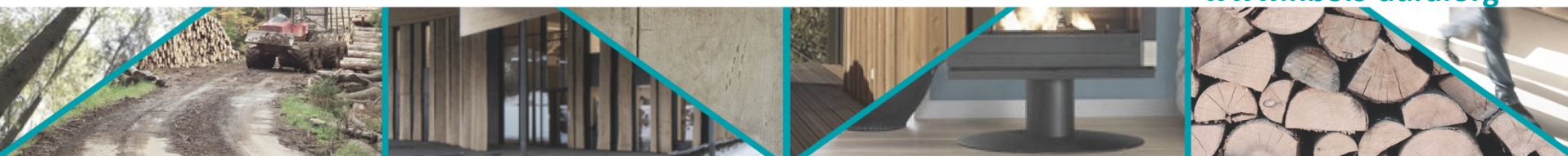


Présentation du Contrat stratégique de filière





www.fibois-aura.org



Contrat de Filière Forêt Bois

Dispositif et conclusions



DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONCERTATION RELATIVE À L'ÉLABORATION DU CONTRAT DE FILIÈRE FORET BOIS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Calendrier et Méthodologie

Etape 1

CO-CONSTRUIRE LA DÉMARCHE
+ ÉLABORER UN SCÉNARIO DE
DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Septembre
/ Novembre
2018

- ✓ **Etude de contexte** : analyse documentaire + 3 entretiens téléphoniques => **Enseignements**
- ✓ **Elaboration participative du Schéma Directeur de la Concertation + Analyse stratégique** : Synthèse et propositions + GT collaboratif du 8/11/18 => **Dispositif de concertation partagé + Scénario de développement stratégique**

Etape 2

IDENTIFIER LES BESOINS DU
TERRITOIRE + RECUEILLIR ET
PRIORISER LES PROPOSITIONS

Novembre
2018 /
Février 2019

- ✓ **Préparation des 10 ateliers territoriaux de concertation** : méthodologie d'animation + préparation interventions et documents + brief co-animateurs + accompagnement organisation => **Déroulé détaillé**
- ✓ **Animation des 8 ateliers**
- ✓ **Synthèse et priorisation** : synthèse des contributions + consultation Internet => **Tableau synoptique des propositions d'actions**

Etape 3

CONCRÉTISER LE CONTRAT
DE FILIÈRE

Mars /
Septembre
2019

- ✓ **Élaboration des fiches actions** : GT collaboratif (sélection actions + amorçage fiches actions) + finalisation (rédaction + évaluation financière et technique) => **Fiches Actions opérationnelles**
- ✓ **Validation et rédaction du Contrat de filière** : organisation Copil partenaires + appui rédaction => **Contrat de filière finalisé et validé**
- ✓ **Restitution du Contrat de filière** : rédaction et mise en forme d'une plaquette communicante => **Document de présentation du Contrat de filière**



La concertation... en chiffres

8 ateliers territoriaux

N.B. Rhône annulé faute d'inscrits

N.B. Allier annulé à cause de la neige, mais quelques acteurs sont venus à l'atelier du Puy-de-Dôme

163 participants,
dont 85 chefs d'entreprises

« *Près de 200 professionnels* »

N.B. La palme à l'Ain avec 40 participants !

24 h d'échanges

150 idées d'actions

=>

19 actions retenues après synthèse

109 participants à la
consultation Internet
(dont 65 entreprises)

=>

44 remarques / idées d'actions
supplémentaires

194 idées d'actions au total



Action INNOVATION

Favoriser l'innovation et les projets collaboratifs

- Animer une Commission Innovation pour faciliter les synergies entre organismes de R&D et entreprises
 - Favoriser les liens interprofessionnels et inter-filières pour susciter des projets collaboratifs
 - Soutenir les initiatives via un appel à projets permanent
 - Accompagner les porteurs de projets (Labellisation Xylofutur / Ingénierie / Financements)
- Valoriser les innovations, notamment au travers des Trophées de l'Innovation

Action CARBONE

Valoriser l'argument carbone pour la filière et développer les Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)

- Calculer et rendre incitatif l'argument carbone, en intégrant la notion de cycle de vie complet du produit
- Former les équipes de l'interprofession sur l'argument carbone
- Sensibiliser et accompagner techniquement les entreprises de la filière, notamment dans la rédaction des FDES
- Communiquer au sein de la filière, et à l'extérieur, en lien avec les instances nationales (FNB, CNDB, FCBA)

4 actions pour développer les marchés

Action PRESCRIPTION

Renforcer la prescription bois (construction bois et bois énergie)

- Coordonner les actions existantes
 - Utiliser le levier de la commande publique (Sensibilisation + Formation + Accompagnement + Bonification)
- Créer une boîte à outils partagée Prescription Bois Construction / Prescription Bois Énergie
- Créer et animer un réseau d'ambassadeurs

Action PÉDAGOGIE

Assurer, sur le terrain, la pédagogie de la récolte forestière et des atouts des produits bois

- Recréer du lien entre la ressource et les habitants pour sensibiliser à la récolte
- Assurer la cohérence des messages en relayant les actions de communication nationales sur les territoires
- Lutter contre les idées reçues en retravaillant les messages génériques, avec une approche marketing et des outils innovants
- Utiliser le relais des journalistes pour toucher le grand public



Action MÉTIERS

Renforcer l'attractivité des métiers,
assurer la montée en compétences
de la main d'œuvre

- Améliorer l'image des métiers de la forêt et du bois
 - Ouvrir les entreprises aux élèves
- Adapter l'outil de formation aux besoins des professionnels
- Accompagner la stratégie RH des entreprises

3 actions pour accompagner les entreprises

Action ETF

Soutenir les entreprises de travaux forestiers
et les transporteurs

- Créer un partenariat fort entre l'interprofession et les MSA
 - Garantir la représentativité des ETF et transporteurs aux niveaux local et régional
 - Développer un nouveau modèle économique
- Mettre en place un guichet unique pour renouveler la profession
 - Améliorer les conditions de travail

Action MODERNISATION

Assurer la modernisation
des entreprises et leur pérennité

- Créer un centre de ressources pour accompagner les entreprises, et notamment les TPE / PME, dans leur stratégie industrielle, via un réseau d'experts identifiés
- Mettre en place des systèmes de financements alternatifs
- Susciter la coopération entre entreprises autour de projets d'investissement fédérateurs et favoriser la mutualisation
- Connaître et faire connaître les débouchés grâce à des études de marchés commerciales et marketing, ciblées sur de nouveaux potentiels
- Envisager un dispositif spécifique pour la reprise d'entreprises

Échanges avec la salle



Présentation de la directive régionale d'aménagement (DRA) et du schéma régional d'aménagement (SRA) pour avis de la CRFB



Actualisation des DRA et SRA

Objectif N°1 : compléter sur la partie Plaine d'Auvergne

Schéma d'aménagement Montagnes d'Auvergne
Schéma d'aménagement Rhône-Alpes
+ plaine d'Auvergne



Objectif N°2 : fusionner et mettre en cohérence

Schéma régional
d'aménagement
Auvergne Rhône-Alpes

Directive d'aménagement Montagnes d'Auvergne
Directive d'aménagement Rhône-Alpes
+ plaine d'Auvergne



Directive régionale
d'aménagement
Auvergne Rhône-Alpes

Objectif N°3 : Intégrer les connaissances et les évolutions récentes dans le choix des essences objectifs, notamment dans le cadre du changement climatique.



Actualisation des DRA et SRA

Objectif N°4 : Renforcer le caractère prescriptif des DRA-SRA

- Une rédaction des précédents DRA-SRA qui laissait une large place à l'interprétation
- Un besoin de sécuriser l'application de ces textes en utilisant des termes sans ambiguïté, et en prévoyant des processus décisionnels clairs dans les cas dérogatoires
- Inscription dans les Dra-Sra d'un principe d'évaluation environnementale dans certains cas d'implantation d'essences allochtones



Actualisation des DRA et SRA

Concertation et évaluation environnementale

- Travail en continu avec la DRAAF
- Mise à disposition des projets suite à la commission régionale de la forêt et du bois de juin 2018
 - prise en compte des remarques (Départements 38 et 26)
- Avis des PNR (10) et PN (3) d'Aura entre mars et juin 2019
 - Ajustements rédactionnels



Actualisation des DRA et SRA

Concertation et évaluation environnementale

- Évaluation environnementale confiée au CEREMA (idem PRFB)
- Avis de l'autorité régionale environnementale : 15 mai 2019
 - Ajout de § introductifs pour préciser :
 - Le contexte et le lien avec le PRFB,
 - Les modalités d'approbation des aménagements forestiers,
 - La synthèse des évolutions de ces nouveaux DRA-SRA
 - Corrections, ajouts et compléments apportées par le CEREMA à l'évaluation environnementale



Actualisation des DRA et SRA

Concertation et évaluation environnementale

- Enquête publique du 3 juin au 2 juillet 2019 :
 - 73 consultations des documents sur le site de la DRAAF
 - Un seul avis écrit, de la société des amis de la forêt de Tronçais, soulignant la spécificité de cette forêt vis-à-vis des durées des révolutions forestières.



"Tableau-maître" des diamètres et âges d'exploitabilité pour la fonction déterminante de production

Correspondance par ensemble d'unités stationnelles

- secteur géographique - Auvergne-Rhône-Alpes

Ensemble d'unités stationnelles	Grandes familles d'habitats	Type d'unité stationnelle	Documents de référence
Forêts à caractères méditerranéens	Chênaies et pineraies mesoméditerranéennes	Tous types de sol . La profondeur de sol et l'exposition déterminent la qualité	Secteur à caractères méd. (P1-C1 & C2), Bas Vivarais et sud Drôme (MDs&MDf). M
	Pineraies sylvestres et chênaies pubescentes supraméditerranéennes	Tous types de sol . La profondeur de sol et l'exposition déterminent la qualité	ANMA (7.3), Auvergne (16,20,21), MC 42-69 (8 & 9), Mus 07 (3, 5, 12), Secteur à car méd. (C3 à C7, H1), Bas Vivarais et sud Drôme (SMs, SMf et MMs).



	Âges adicatifs	Diamètres Minimums			Âges indicatifs	Diamètres Maximums			Âges indicatifs
		Q A&B	Q C	Q D		Q A&B	Q C	Q D	
T50		-	-	15	40	-	-	20	50
140 T40		-	35	25	F140 T40	-	40	35	F150 T50
80		-	45	30	70	-	55	45	100
80		-	40	25	80	-	45	40	100
100		-	45	25	100	-	55	35	120
80		-	35	25	60	-	45	40	120
140 T40		-	35	25	F140 T40	-	40	35	F150 T50
140 T40		-	35	25	F140 T40	-	40	35	F150 T50
560 T30		-	35	25	F50 T30	-	40	35	F60 T40
110		50	45	30	90	55	55	45	130
100		50	45	30	80	55	55	45	120
100		-	35	25	80	-	45	45	120
100		-	45	25	100	-	55	35	120
80		-	35	35	80	-	45	45	100



"Tableau-maître" pour la fonction déterminante de production

Correspondance unités stationnelles et habitats

- secteur géographique - *Alpes du Nord et montagnes de l'Ain*

- typologie des stations utilisée - guide (synthèse) *Alpes du Nord et montagnes de l'Ain*

TYPES FORESTIERS	STATIONS FORESTIERES Unités Stationnelles (U.S.)		HABITATS		Critères d'exploitabilité	
	code	libellé de l'unité stationnelle	Code CORINE biotope	Code EUR 15	essences principales-objectifs	essences d'accompagnement
		<i>variante 1, sol peu profond du montagnard inférieur</i>			Sapin pectiné (v2, v4)	Tremble, Saule(s), Pin sylvestre... Attention à ne pas favoriser ou planter d'épicéa en dessous de 1200m (particulièrement dans les expositions comprenant une composante Sud)
		<i>variante 2, sol profond du montagnard inférieur</i>			Épicéa commun (v3, v4)	
					Douglas (v2 et v4)	
		<i>variante 3, sol peu profond du montagnard supérieur</i>			Mélèze d'Europe	
		<i>variante 4 sol profond du montagnard supérieur</i>			<u>Observations</u> : potentialités moyennes (v1, v3) à bonnes (v2, v4)	
Forêts du montagnard externe	5.7	Hêtraies-sapinières un peu humides	41.13	pp 9130	Hêtre	Erable sycomore (v2), Erable plane, Sorbier des oiseaux, Tilleul à petites feuilles, Frêne commun, Merisier, Bouleau, Tremble, Pin sylvestre...
		<i>v 1 - hêtraie-sapinière à cardamines (sol pierreux et humifère)</i>			Sapin pectiné	
					Épicéa commun*	
		<i>v 2 - hêtraie-sapinière à Millet diffus et Ronce des bois (sol aéré limoneux)</i>			Erable sycomore (v1)	
					Douglas	
Forêts du montagnard externe	5.8	Hêtraies-sapinières assez humides	41,13	9130	Hêtre	Sorbier des oiseaux, Frêne commun, Merisier, Bouleau, Tremble, Saule(s), Aulne vert...
					Sapin pectiné	
		<i>variante 1 - hêtraie-sapinière à cardamines (sol caillouteux)</i>			Épicéa commun	
					Erable sycomore (v1)	
					Douglas	

"Tableau-maître" des essences nouvelles pour la fonction déterminante de production

Correspondance par ensemble d'unités stationnelles

- secteur géographique - Auvergne-Rhône-Alpes

Ensemble d'unités stationnelles	Grandes familles d'habitats	Essences nouvelles potentielles
Forêts à caractères méditerranéens	Chênaies et pineraies mesoméditerranéennes	Pin brutia (<i>Pinus brutia</i>) Pin pignon ou pin parasol (<i>Pinus pinea</i>) Micocoulier (<i>Celtis Australis</i>) Robinier faux acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)
	Pineraies sylvestres et chênaies pubescentes supraméditerranéennes	Micocoulier (<i>Celtis Australis</i>) Robinier faux acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>) Sapin de Grèce (<i>Abies cephalonica</i>) Sapin du Caucase (<i>Abies Nordmanniana</i>) Sapin d'Espagne (<i>Abies pinsapo</i>) Sapin de Bommüller, sapin de la mer noire (<i>Abies bornmuelleriana</i>)
Forêts du collinéen	Chênaie pluviales (200-600m) du bassin ligérien	Robinier faux acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>) Noyer hybride (<i>Juglans X intermedia</i>) Robinier faux acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>)
	Stations collinéennes sur sol sain	Noyer hybride (<i>Juglans X intermedia</i>) Sapin de Grèce (<i>Abies cephalonica</i>) Sapin du Caucase (<i>Abies Nordmanniana</i>) Sapin d'Espagne (<i>Abies pinsapo</i>) Sapin de Bommüller, sapin de la mer noire (<i>Abies bornmuelleriana</i>)
Forêts humides	stations marécageuses	
	Stations collinéennes à engorgement hydrique saisonnier	
	Forêts alluviales	Tulipier de Virginie (<i>Liriodendron tulipifera</i>) Noyer hybride (<i>Juglans X intermedia</i>)
	Forêts alluviales ou de versants humides Forêts de versants humides du montagnard supérieur et subalpin	

Actualisation des directive et schéma régionaux d'aménagement d'Aura

Ce qui n'évolue pas :

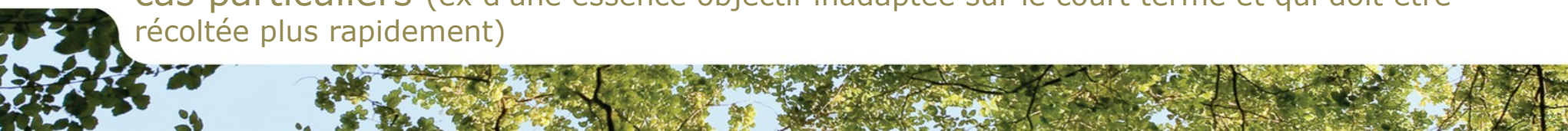
Maintien des diamètres d'exploitabilité existants

Évolutions à la marge dans le cadre de l'harmonisation, par grands ensembles stationnels et entre anciennes régions,

Les constantes de croissance des arbres et les modes de sylviculture n'ont pas évolué de façon significative

Des fourchettes de diamètres sont proposées (idem anciennes Dra-Sra), permettant des adaptations en fonction des contextes.

Des cas dérogatoires sont prévus pour des situations exceptionnelles ou des cas particuliers (ex d'une essence objectif inadaptée sur le court terme et qui doit être récoltée plus rapidement)



Actualisation des directive et schéma régionaux d'aménagement d'Aura

Évolutions dans le choix des essences objectifs :

- **Essences déjà présentes dans les catalogues de stations retirées ou ajoutées selon contextes stationnels** (changement climatique),
- **Liste d'essences nouvelles utilisables ajoutée,**
- **Guide de choix des essences objectifs dans les cas dérogatoires :**
 - Essence non prévue dans le contexte stationnel considéré,
 - Essence nouvelle
 - Cas du Robinier et du Chêne rouge
 - Application de la convention Alpine
 - Dérogations en cas de crise ou d'enjeux non révisés

Introduction d'essences allochtones : Alpes et nouvelles essences

Analyse économique :

- **Plus-value par rapport au peuplement en place**

Analyse environnementale

- **Pas de caractère invasif** (Chêne rouge proscrit, Robinier avec précautions)
- **Absence de pollution génétique avec des essences autochtones** : problème des sapins méditerranéens – travail spécifique à engager
- **Pas d'enjeux environnementaux forts** : espace protégé, habitat d'intérêt communautaire, espèce végétale protégée sensible à l'évolution envisagée

Analyse enjeux sociaux :

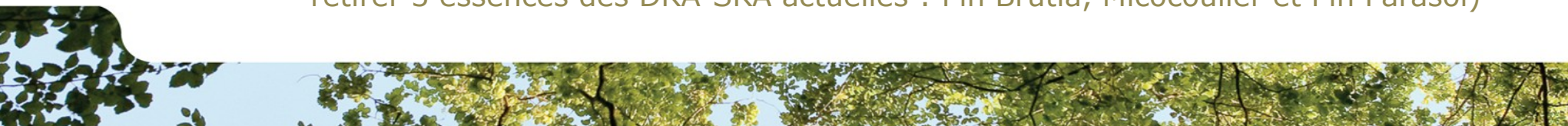
- **Pas d'impact significatif sur l'accueil du public et le paysage**



Introduction d'essences allochtones : Alpes et nouvelles essences

Demande d'évolution soumise à la CRFB

- **Proposition de remplacer le tableau des essences nouvelles par une référence au tableau des essences de l'arrêté régional des matériaux forestiers de reproduction**
 - Permettra d'actualiser cette liste en lien avec la révision des MFR,
 - S'appuie sur une procédure de concertation complète dans le cadre de la CRFB, mais moins lourde qu'une révision des DRA-SRA
 - N'introduit pas de biais dans l'évaluation environnementale et la concertation déjà menée car les listes sont très proches (reviens à retirer 3 essences des DRA-SRA actuelles : Pin Brutia, Micocoulier et Pin Parasol)



**Merci de votre
attention**



Échanges avec la salle



Dans le cadre défini par le PRFB

Schéma régional
d'aménagement

Directive régionale
d'aménagement

Encadre l'élaboration des aménagements forestiers

Des forêts des
collectivités

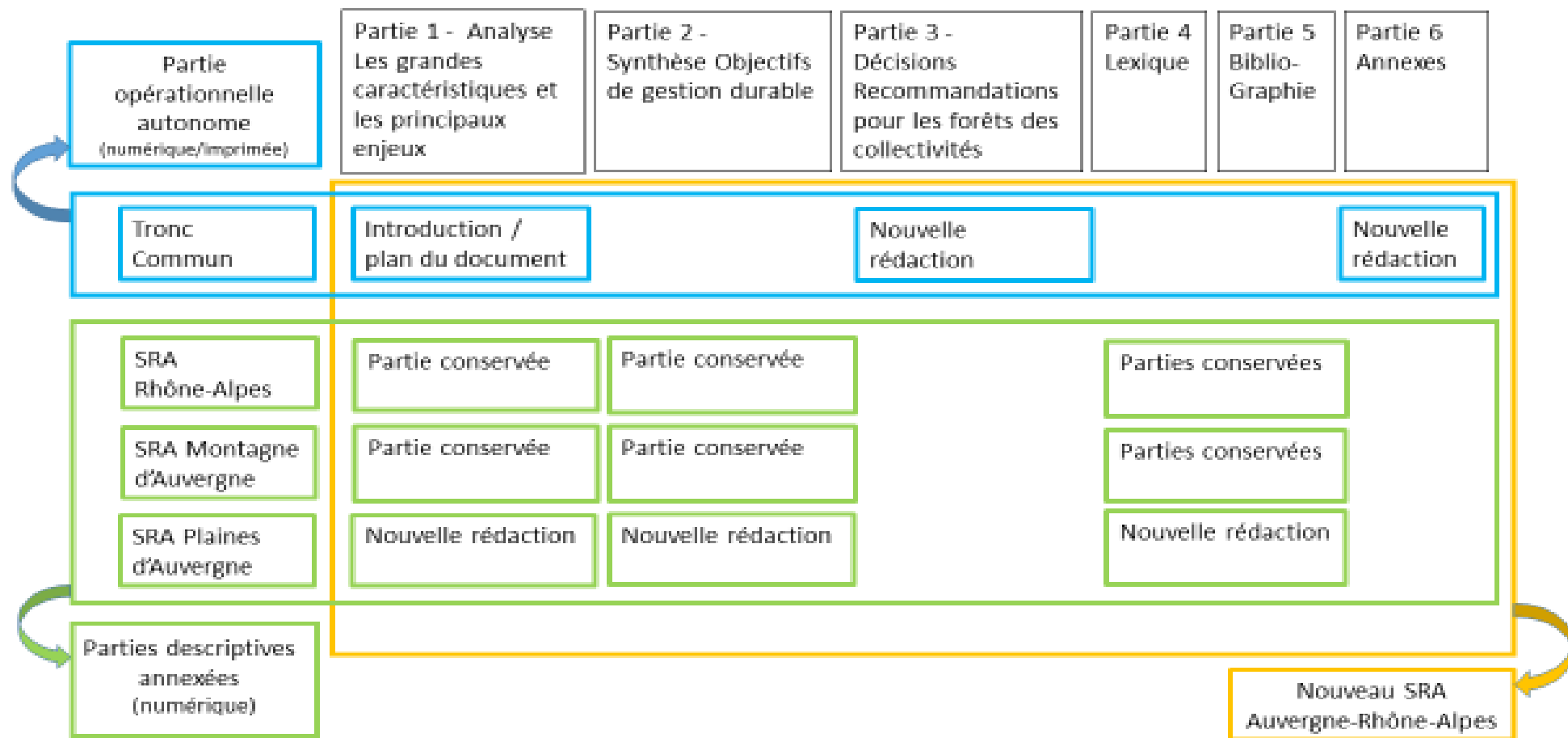
Des forêts
domaniales

Actuellement

Schéma d'aménagement Montagnes d'Auvergne
Schéma d'aménagement Rhône-Alpes

Directive d'aménagement Montagnes d'Auvergne
Directive d'aménagement Rhône-Alpes

Construction des nouvelles DRA et SRA



Actualisation des directive et schéma régionaux d'aménagement d'Aura

Évolutions de certains chapitres de la partie « Décisions »

- **Mise en cohérence avec la rédaction du PRFB :**
 - choix des traitements sylvicoles (tableau avantages/inconvénients des différents traitements)
 - Décisions relatives aux équilibres sylvo-cynégétique (notamment définition du déséquilibre)
- **Changement climatique :** le chapitre s'appuie sur des publications récentes (notamment recommandations utilisées en Suisse)



Actualisation des directive et schéma régionaux d'aménagement d'Aura

Évolutions de certains chapitres de la partie « Décisions »

- **Biodiversité** : complété avec les éléments de l'instruction biodiversité de l'ONF (2009, actualisée 2018)
- **Trame verte** : la rédaction reprend les éléments de consensus validés par 12 acteurs de la gestion des espaces naturels, et versés dans les réflexions régionales du PRFB et du SRADDET

